

# TABLEAU DES MEDAILLES - ATHÈNES 1969

(Classement par total de médailles, puis par métal)

Rangs	NATIONS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAUX
1	RDA	11	7	7	25
2	URSS	9	7	8	24
3	GRANDE-BRETAGNE	6	4	7	17
4	FRANCE	3	4	0	7
5	POLOGNE	2	0	5	7
6	TCHECOSLOVAQUIE	2	1	2	5
7	ITALIE	1	0	3	4
8	HONGRIE	1	2	0	3
9	SUISSE	1	1	1	3
10	RFA (*)	0	1	2	3
11	AUTRICHE	1	0	1	2
12	FINLANDE	0	2	0	2
=	PAYS-BAS	0	2	0	2
=	ROUMANIE	0	2	0	2
=	SUEDE	0	2	0	2
16	BULGARIE	1	0	0	1
17	BELGIQUE	0	1	0	1
=	IRLANDE	0	1	0	1
=	DANEMARK	0	1	0	1
20	NORVEGE	0	0	1	1
=	YUGOSLAVIE	0	0	1	1
N.C.	GRECE / ISLANDE	0	0	0	0
	LUXEMBOURG / GIBRALTAR	0	0	0	0
	LIECHTENSTEIN / ESPAGNE	0	0	0	0
	MALTE / PORTUGAL	0	0	0	0
	TURQUIE	0	0	0	0
	<b>Totaux</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>114</b>

(\*) La RFA ne participa pas aux épreuves individuelles mais seulement aux épreuves par équipes (Relais) pour protester contre l'éviction de Jürgen MAY (1500m & 5000m) ancien athlète de la RDA (disqualifié et interdit de compétition à vie par son pays en 1966 pour avoir lors des 800m et 1500m des Championnats d'Europe de Budapest porté sans autorisation fédérale mais contre espèces sonnantes et trébuchantes des chaussures d'une marque concurrente de celle agréée par la Fédération est-allemande) devenu Ouest-allemand en 1967.

En effet MAY n'a pas été habilité à participer aux Championnats d'Europe de 1969 car il ne résidait pas dans son nouveau pays (RFA) depuis au moins 3 ans pour pouvoir le représenter comme l'exigeait le règlement de la FIAA. La décision de ne pas autoriser l'athlète à courir a été annoncée par le président du Comité européen Adriaan PAULEN la veille de l'ouverture des compétitions.

La RFA a eu beau faire valoir que, selon ses lois, il n'y avait pas eu de changement de nationalité car pour elle, tout Allemand de l'Est comme de l'Ouest avait la citoyenneté allemande tout court, la décision de la FIAA a été irrévocable.

Sur les 31 pays européens affiliés à la FIAA l'année des CE seule l'Albanie était absente à Athènes.